



Communiqué

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Paris, le mardi 17 mars 2015

Ségolène Royal et Stéphane Le Foll lancent « DYNAMIC Bois », un Appel à Manifestations d'Intérêt en faveur d'une plus grande mobilisation du bois

Afin d'accroître la mobilisation de la ressource en bois, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, lancent l'Appel à Manifestations d'Intérêt « DYNAMIC Bois », doté de 30 millions d'euros.

Le développement des énergies renouvelables est un levier majeur de la lutte contre le dérèglement climatique. La France s'est fixé l'objectif d'accroître leur part dans la consommation d'énergie à hauteur de 23 % d'ici 2020. Le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte porte cet objectif à 32 % à l'horizon 2030, tout en inscrivant le développement de notre pays dans une stratégie bas-carbone, qui valorise les qualités de stockage carbone du bois et de la biomasse dans l'activité économique.

Cet objectif ambitieux repose en grande partie sur la biomasse issue de la forêt et implique d'en développer l'exploitation, dans le cadre d'une gestion durable des massifs. Le contrat stratégique de la filière bois, signé le 16 décembre 2014, prévoit la mobilisation de 30 millions d'euros issus du Fonds chaleur de l'ADEME pour faciliter cette exploitation.

Pour décloisonner les filières économiques du bois, qui peuvent entraîner des conflits d'usage, et valoriser tous les services rendus par la forêt, notamment en matière de biodiversité, cette initiative vise la **double performance économique et environnementale**. Outre la mobilisation de bois supplémentaire ciblée sur des ressources non encore exploitées, elle doit également permettre d'améliorer la qualité des peuplements sur les moyens et longs termes, pour préparer la forêt à s'adapter aux conséquences du changement climatique et pour maximiser la séquestration de carbone par les arbres, au bénéfice de la filière forêt-bois dans son ensemble.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt promulguée le 13 octobre 2014, qui favorise le regroupement de la propriété forestière.

Géré par l'ADEME dans le cadre du Fonds chaleur, cet Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) financera **des projets collaboratifs à l'échelle des territoires**, regroupant plusieurs acteurs impliqués dans la mobilisation du bois et ciblant trois catégories de mesures :

- l'animation entre les acteurs,
- les investissements matériels et immatériels,
- l'amélioration des peuplements.

Les projets devront être développés en lien avec les plans d'approvisionnement de chaufferies bénéficiant du Fonds chaleur, qui bénéficieront de la **mobilisation locale de bois supplémentaire**, ils s'inscriront dans le cadre d'une **gestion durable**, favoriseront l'articulation et les complémentarités des usages entre filières (bois d'œuvre, bois industrie et bois énergie) et présenteront des résultats mesurables.

Issu d'une approche collaborative des acteurs concernés par la forêt et l'énergie, l'appel à manifestation d'intérêt « Dynamic bois » doit non seulement apporter une contribution significative à la mise en œuvre de politiques publiques interministérielles conduites actuellement dans les domaines de l'énergie, de la forêt et du climat, mais aussi répondre à des attentes fortes de la société civile, en termes de développement des territoires, d'économie circulaire, d'emploi et de protection de l'environnement.

Comment postuler ?

L'Appel à manifestations d'intérêt est consultable sur le site internet de l'ADEME jusqu'au 29 avril 2015 :

<https://appelsaprojets.ademe.fr>

Pour assurer une plus grande visibilité du dispositif, cet appel à projets sera reconduit en 2016.

Pour tout renseignement, les directions régionales de l'ADEME et les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt se tiennent à disposition pour accompagner les porteurs de projets. **Une messagerie dédiée a été créée : dynamic.bois@ademe.fr**

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31 – secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Service de presse de M. Stéphane Le Foll: 01 49 55 59 74

ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havasww.com



Communiqué

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Ministère du Logement,
de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Paris, le mercredi 3 juin 2015

Ségolène Royal et Sylvia Pinel nomment Sylvie Alexandre déléguée interministérielle pour la forêt et le bois

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie, et Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, ont confié à Sylvie Alexandre, la fonction de déléguée interministérielle à la forêt et au bois. Elle assurera une mission d'appui et de coordination au service de cette politique pour leurs deux ministères.

Sylvie Alexandre est chargée d'établir un diagnostic des politiques publiques des deux ministères sur la forêt et le bois, et de faire des propositions visant à optimiser leur action, en particulier sur les thèmes suivants :

- changement climatique : adaptation des forêts, prise en compte de la gestion durable des forêts dans la convention Climat en perspective de la COP 21,
- usages et filières de transformation du bois : création de chaînes de valeur compétitives pour surmonter les concurrences entre industries et énergie,
- développement de la filière bois construction,
- recyclage et politique des déchets issus du bois.

Sylvie Alexandre, ingénieure générale des Ponts, des eaux et des forêts, membre permanent du Conseil Général de l'environnement et du développement durable, et spécialiste de l'action publique sur les forêts, a participé à plusieurs réflexions interministérielles et missions sur la forêt et l'optimisation des usages du bois, et récemment, au collège d'experts du débat national sur la transition énergétique.

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Sylvia PINEL : 01 44 49 85 13

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le vendredi 13 novembre 2015

« DYNAMIC Bois », 24 projets sélectionnés pour mobiliser plus de bois et valoriser la forêt pour le climat

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie annonce la liste des lauréats de la première édition de « DYNAMIC Bois ».

- L'objectif de l'appel à manifestations d'intérêts (AMI) « DYNAMIC Bois », lancé le 17 mars 2015 dans le cadre du comité stratégique de filière bois est de **favoriser une mobilisation accrue de la ressource en bois, dans le strict respect de la gestion durable de la forêt et d'une bonne articulation des usages** (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie).
- **Les 24 projets seront soutenus par le ministère de l'Écologie, à hauteur de 35 millions d'euros financés par le Fonds Chaleur de l'ADEME.** Ils permettront de mieux exploiter et valoriser la forêt française, pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité.
- Les 24 projets retenus, répartis sur le territoire métropolitain, impliquent environ 200 acteurs de la filière bois et plusieurs milliers de propriétaires forestiers pour une mobilisation de bois supplémentaire estimée à plus de 4 millions de m³ sur 3 ans et dont **la moitié alimentera les chaufferies bois soutenue par le Fonds Chaleur.**

- Les projets permettront également **d'améliorer la qualité des peuplements sur le moyen et long termes, pour préparer la forêt française à s'adapter aux conséquences du changement climatique**. Ils participent ainsi à une gestion durable des forêts, pour qu'elles assurent leur fonction de « puits de carbone » (les forêts françaises stockent l'équivalent de 15 % des émissions nationales chaque année), tout en fournissant des matériaux et de l'énergie moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- Devant le succès de ce premier AMI, qui a vu près de cent projets déposés 6 semaines après son lancement, **la ministre annonce qu'un nouvel appel à manifestations d'intérêt sera lancé début 2016, avec une enveloppe d'au moins 20 millions d'euros**.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

*« DYNAMIC Bois »,
24 projets pour mobiliser plus de bois
et valoriser la forêt pour le climat*

Nom du Projet	Région principale du projet	Organisme coordinateur du projet	Nombre de partenaires
ACCROIMOB	Lorraine	GIPEBLOR	5
FibAlsace	Alsace	Fibois Alsace	4
TBE	Lorraine	JSP Bois	3
FOREDAVENIR	Aquitaine	CNPF	7
OPTIBOIS	Limousin	Comptoir des Bois de Brive	5
SAINTONGEBOIS	Poitou Charentes	Communauté de Communes de la Haute Saintonge	5
VAFCOLIM	Limousin	URCOFOR	2
FORET AGIR	Rhône-Alpes	CNPF	5
PLOBOV	Auvergne	Unisylva	10
SYMBIOSE RA	Rhône-Alpes	URA Communes Forestières de Rhône-Alpes	14
DYNALP	Bretagne	Abibois	6
AMI BOIS	Haute-Normandie	Métropole Rouen Normandie	10
PRIM@BOIS	Basse-Normandie	CNPF	12
ERFCAL	Franche Comté	Sundgaubois	11
Forouest Nièvre	Bourgogne	CNPF	11
CENSE	Centre	Coopérative Unisylva	9
TRADE	IDF	Groupe Coopération Gestion Forestière	12
CEVAIGOUAL	Languedoc-Roussillon	CNPF	18
GASPYR	Midi-Pyrénées	Alliance Forêt Bois	5
CFMO	Npdc	Agriopale	6
DURAPRONOR	Picardie	Coopérative Nord Seine Forêt	8
Dynamic Nesle	Picardie	CNPF	10
ACPDL	PdL	Atlanbois	5
MOB+	PACA	URA Cofor	10